

# L'Ouvrier Diamantaire

Par l'Union, les Proletaires libéreront le Travail de toute exploitation.

Bulletin de l'Union Nationale des Syndicats Ouvriers Diamantaires Français  
(Section de l'Alliance Universelle des Ouvriers Diamantaires)

Les Travailleurs veulent une vie familiale et une vie collective digne de leur rôle social.

## ABONNEMENTS

France. — Un an. . . . . 8 fr.  
Autres pays. — Un an. . . . 10 fr.

## Rédacteur

Edmond PONARD  
TÉLÉPHONE 74

## Bureaux

MAISON DU PEUPLE  
SAINT-CLAUDE (Jura)

Tous les Ouvriers Diamantaires syndiqués ayant des choses sérieuses et intéressantes à dire doivent collaborer à ce Bulletin. Pour être insérée, la copie doit parvenir le 20 de chaque mois à la rédaction.

## L'IGNOBLE FASCISME!

Un crime ahominal, dont le retentissement va croissant, vient d'appeler l'attention de l'univers sur le régime abject que subit l'Italie.

Certes, notre opinion n'était plus à faire.

Nous connaissons les procédés des « Chevaliers de l'Huile de Ricin »...

Nous connaissons — en partie — les crimes et les sévices de toute sorte accomplis contre les militants, les esprits indépendants, les braves gens, tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, avaient porté ombrage aux nouveaux Maîtres de l'heure.

Les innombrables pillages des Coopératives, l'incendie des Maisons du Peuple, la destruction des organisations ouvrières... Nous savions tout cela !

Mais, si les organisations ouvrières, si les milieux « avancés » ont élevé leur protestation, il faut bien reconnaître — et ceci n'est pas à l'honneur du monde civilisé — que l'indignation n'a pas été ce qu'elle devait être et n'a pas gagné les couches profondes de la population.

Quelques rides qui troublaient à peine la sérénité de la conscience universelle.

Agitation de surface dont pouvait se rire le « duce » sanglant, tout puissant en son palais dictatorial.

Le meurtre de Matteotti, accompli dans des conditions de sauvagerie inouies, avec un tel cynisme qu'il est bien évident que ceux qui le commirent se croyaient assurés de l'impunité, vient d'être, pour l'opinion publique, le coup de fouet salutaire et elle en est remuée jusqu'à dans son tréfonds.

De partout, dans le monde, les protestations s'élèvent, si véhémentes que même les journaux n'ayant que sympathies pour le régime Mussolinien, ne peuvent plus taire la vérité et sont obligés de reconnaître que les hommes au pouvoir en Italie ne peuvent durer que par le crime.

Et, fait plus significatif encore, de l'intérieur même — de cette Italie jugulée, courbée, asservie — la réprobation monte si puissante, qu'elle est plus forte que la

terreur ; les langues muettes jusqu'alors, se délient, les murmures se font cris, et la voix de la colère populaire est si forte que le dictateur a senti sa puissance ébranlée.

Homme de tous les reniements, prêt à tout pour conserver le pouvoir, il cherche à calmer l'opinion publique en lui jetant en pâture ses complices.

Il ne parviendra pas à se désolidariser d'eux.

Sa culpabilité est trop évidente.

Il est trop certain que le meurtre du député Matteotti est un crime gouvernemental.

Tout le monde est convaincu maintenant que les fameux « fascios » ne sont que des faisceaux d'appétits de haines et de violences.

Qui dit fascisme... dit banditisme !

La réprobation devient chaque jour plus générale. Aux protestations qui continuent, l'Union des Diamantaires ajoute la sienne.

La justice du peuple est en marche.

Avant peu, elle balaiera Mussolini, et, avec lui, toutes les dictatures, tous les fascismes.

E. PONARD.

\*

Le Syndicat Diamantaire de St-Claude s'est associé à un meeting de protestation à laquelle prirent la parole des représentants de la C. G. T. et de la C. G. T. U., et à la suite duquel l'ordre du jour suivant fut voté :

Les ouvriers italiens et français, réunis au nombre de 800, le mercredi 18 juin, au Théâtre de la Maison du Peuple :

Après avoir entendu les camarades Galantus, Manière, Messerotti :

Flétrissent énergiquement les crimes commis par les bandes d'apaches dirigées par Mussolini :

Réprouvent avec la même énergie les actes arbitraires issus de la dictature militaire espagnole :

Et affirment hautement leur solidarité à toutes les victimes innocentes des gouvernements d'oppression et de corruption ;

Adressent leurs sentiments émus à la citoyenne Matteotti, la femme du jeune et courageux député socialiste, lâchement assassiné par les sbires de Mussolini, ainsi qu'à ses trois jeunes enfants ;

Et crient courage au vaillant Unamuno, qui expie sous le soleil d'Afrique le crime d'avoir voulu penser librement et autrement que la brute qu'est Primo de Rivera ;

En outre, ils se déclarent prêts à soutenir toute organisation qui engagera une action immédiate pour la libération des innocents qui pourrissent des les géoles italiennes, espagnoles, sibériennes et autres ;

Ils demandent au Gouvernement français d'appliquer de suite l'annulation politique et militaire complète et totale ;

Ils demandent au Gouvernement de la République des Soviets, de prendre les mesures les plus larges envers ceux qui furent les premiers à tracer la route de la Révolution :

Et se séparent aux cris de :

A bas la dictature !

A bas le fascisme international ! !

Vive l'Internationale des Travailleurs, seule capable de faire triompher la liberté et la justice !!!

## VOICI LES VACANCES !!!

C'est donc chose faite, le *Rayon de Soleil* français est entré dans les habitudes de la corporation diamantaire. A l'exemple des diamantaires belges et hollandais, toute la corporation française va essayer de combattre ce terrible fléau ouvrier qu'est la tuberculose. Ouvriers, patrons, négociants, courtiers, tous nous approuvent et nous donnent leur concours. Les dernières fêtes de St-Claude et de Paris sont la preuve de l'intérêt que suscite l'œuvre.

Toutefois, le Syndicat parisien se permet ici d'émettre sa pensée à ce sujet ; certes nous devons remercier tous nos collaborateurs de nous venir en aide ; mais combattre la tuberculose, ce n'est pas seulement essayer de guérir les tuberculeux quand ils sont atteints du mal, mais c'est aussi, et principalement, faire en sorte qu'elle ne puisse pas avoir prise sur les ouvriers sains et, pour cela, quel est donc le remède ?

Tout d'abord, il est nécessaire que les tailleries soient propres, bien aérées et dépourvues d'odeurs malsaines. Il est malheureusement encore trop de tailleries dans lesquelles toute la journée, on res-

pire poussières et microbes, où les lavabos et cabinets d'aisance sont infects, où on brûle encore du vitriol pour nettoyer les pierres taillées, où l'aération est insuffisante et où le soleil ne pénètre pour ainsi dire jamais ; elles constituent autant de foyer de propagation du mal. Le rôle du Syndicat est de les signaler à l'Inspecteur du Travail.

Il faut également éviter le surmenage de l'ouvrier. Celui-ci doit produire raisonnablement, ne pas user ses forces trop tôt, ne pas être vieux avant l'âge.

La matière que nous travaillons a une trop grande valeur pour que les artisans ne puissent y trouver leur compte sans être obligés de se surmener ; nous ne disons certes pas que la paresse doit entrer dans nos mœurs, mais simplement que la fatigue est à la base de la plupart des maladies, de la tuberculose en particulier. Compulsez les livres de médecine, consultez les médecins ; les uns et les autres vous dirons qu'un homme surmené est bien près d'être un homme malade.

La journée de huit heures et la semaine anglaise ont déjà certainement contribué à atténuer ce surmenage, et pourtant, il existe encore ; combien de camarades doivent souvent arrêter leur travail, fatigués, « esquintés », n'en pouvant plus.

Notre métier, qui à première vue peut paraître agréable, est un de ceux qui fatiguent le plus le système nerveux ; journallement nous voyons des camarades ayant de mauvaises pierres à tailler — et, hélas ! actuellement il en est plus de mauvaises que de bonnes ! — rentrer à la maison exténués, sombres, agacés, ne pouvant même pas supporter la conversation familiale. Il faut donc essayer de remédier à cela.

Une petite période de vacances est nécessaire pour l'ouvrier chaque année. Evidemment, la plupart des patrons permettent à leur personnel de prendre des vacances ; certains les imposent même et ferment leurs ateliers ; mais, peut-on appeler vacances le temps où l'ouvrier chôme pendant une ou deux semaines, voire trois, imposées par certains patrons, sans aucun salaire ?

Vacances veut dire période de calme, pendant laquelle l'ouvrier repose son corps et son cerveau et se refait des forces pour le labeur prochain. Comment pourrait-il trouver le calme et le repos moral quand il sait que pour nourrir sa famille et lui-même, il faudra puiser dans les maigres économies ou serrer la ceinture d'un cran ?

Vacances ! quand il faut, pendant 350 jours, économiser sou à sou, la somme nécessaire pour subvenir aux frais de 15 jours de repos pendant lesquels rien ne rentre à la maison ?

Vacances ! quand les petits ont faim. Allons donc !...

Ces vacances là sont du chômage.

Et pourtant, que de corporations où la

fatigue physique ou morale n'est pas si forte que dans la nôtre ont depuis longtemps des vacances payées.

Il n'est pas un employé, pas un ouvrier des services publics qui n'ait huit ou quinze jours de vacances payées par son patron ou son administration.

Pourtant, dans notre corporation, un certain mouvement se dessine en ce sens ; certains patrons d'Anvers et de Paris ont offert, l'année dernière, huit jours de vacances payées à leur personnel ; en Allemagne, tous les ouvriers diamantaires syndiqués jouissent de vacances payées.

Nous espérons tout au moins, qu'à Paris, cette année, tous les patrons auront à cœur de suivre l'exemple donné par les patrons d'Allemagne et par les trois patrons de Paris.

Un courant de démocratie, paraît-il, se dessine en France, nul doute que nos patrons voudront suivre le courant.

La question est posée, Messieurs vous avez la parole.

*Pour la Chambre Syndicale  
des Ouvriers Diamantaires de Paris :  
Le Secrétaire, BORNET.*

## UN APPEL

### Pour la "POUPONNIÈRE"

Le 20 Juillet, petits et grands seront en joie...

Une journées champêtre. Des chants, des jeux. Des rires, de la musique. Des sauts, de la grâce, de la force. De l'appétit...

Tout sera déployé, pratiqué au cours de la *Fête d'Eté des Coopératives de Saint-Claude*.

Trois semaines à peine nous en séparent, et il faut organiser bien vite la tombola annuelle faite en cette occasion au profit de la **Poupounnière**.

Amis de toujours. Amis qui nous suivez, qui à chaque instant nous criez : « persévérez », Amis qui entendez nos explications, nos rapports, qui connaissez nos projets, qui voyez nos besoins, Amis de l'œuvre, à vous toujours, nous faisons appel et vous prions d'y répondre vite.

Les succès de nos précédentes furent tels que chacun déjà réclame, et qu'avant même cet appel, nous recevions des lots non encore sollicités.

C'est donc qu'il faut faire mieux !

Cette année les donateurs devront faire vite pour nous permettre une parfaite mise au point préalable.

Allons amis, des lots, des lots, des lots !...

Qu'en toutes directions ce cri parte, qu'il touche, qu'il s'arrête, qu'il obsède, il dira pour qui il dira pour quoi, et, nul doute que chacun ne presse son envoi.

Merci !...

*Pour le Comité,  
Arsène GROS.*

**N.-B.** — Les lots peuvent être remis en Mairie, aux Magasins de Nouveautés de *La Fraternelle*, ou pris à domicile, le donneur en avisant l'Administrateur sus indiqué.

## LA CALOMNIE

Quel fléau que la calomnie...  
De nos jours c'est un' maladie.  
Entre ouvriers, entre copains,  
Entre parents, entre frangins,  
C'est surtout dans la politique  
Que la calomnie se pratique.  
Là, on jongle avec votre bonheur.  
On vous fait traître ou bien voleur,  
Et la foule bête et crapule  
Approuve sans aucun scrupule.  
C'est si bon de faire du mal :  
L'homme est un drôle d'animal.  
Malheur à qui lui veut du bien !  
Malheur au trop bon citoyen !  
Ce qu'il fait c'est pour la réclame,  
Pour l'argent, non par grandeur d'âme ;  
Si, un jour, il est député,  
A fond il est discrépant.  
Que tu sois honnête et sincère,  
Que tu luttes contre la misère :  
T'es un bandit, t'es un' fripouille,  
Ou un idiot, ou une andouille ;  
Secrétaire de Syndicat ?  
Terrible aussi, devient ton cas :  
Tu t'engraisses le temps qu'on la crève.  
C'est toi qu'a fait rater la grève.  
Tu touches à la caisse des patrons,  
T'es un salaud, t'es un fripon.  
Malheur à qui veut l' bien des autres,  
Sa vie est celle d'un apôtre ;  
Des ennemis y en a partout,  
Des amis y en a pas beaucoup,  
Du militant, la tâche est rude,  
Car on le paie d'ingratitude ;  
Le peuple ne sait pas se souvenir ;  
Ce qu'il sait : c'est vous démolir.  
Il faut oser dire ces choses,  
C'est une sainte et belle cause,  
Faut dire au peuple des vérités  
Et non chercher à le flatter ;  
Faut braver, sans peur, sa colère  
Et lui montrer le long calvaire  
De ceux qui, pour les travailleurs,  
Ont rêvé un monde meilleur.

### ENVOI

Tes défenseurs, classe ouvrière,  
Ils ont crevé dans la misère,  
A l'hôpital, sur le pavé,  
Ou comme Jaurès : assassiné !

(Extrait du *Semeur*, d'Ille-et-Vilaine).

## AUX TRÉSORIERS

Nous portons à la connaissance des trésoriers des syndicats, que la cotisation à l'Alliance Universelle se paiera pour le troisième trimestre 1924 à raison de 0 fr. 91 par membre.

Rappelons que cette cotisation qui se paie d'avance est due pour tous les membres inscrits au début de chaque trimestre.

\*\*

Nous prions instamment tous les trésoriers de se mettre à jour, dans le plus bref délai, de leurs cotisations échues, soit envers l'Union Nationale, soit envers l'Alliance Universelle, afin de nous donner la possibilité d'établir la situation semestrielle de fin Juin, le plus exactement possible.

Tous les fonds doivent être adressés par chèque postal à :

E. PONARD, St-Claude, 8147 DIJON.

## BRUITS &amp; NOUVELLES

**L'influence du change sur les prix** — Il a été souvent démontré que les prix dépendaient, dans une très large mesure, des changes, et pourtant, lors de la discussion du double-décime, à la Chambre, certains n'en ont pas moins affirmé que le coût de la vie n'avait rien à voir avec la tenue de notre monnaie. Les statistiques qui viennent d'être publiées sur les mouvements des *prix de gros* viennent donner une nouvelle preuve que cette dernière opinion est fausse et que la courbe des indices des prix suit celle des changes, non pas d'une manière mathématiquement absolue, mais avec une concordance assez parfaite.

Depuis février 1922, jusqu'à fin février 1924, on ne peut que constater ce parallélisme, et le temps d'arrêt marqué par l'ascension des prix, au milieu de l'année dernière, correspondait lui-même assez bien aux hésitations des changes de février à mai 1923. Au moment de la poussée folle des devises appréciées, en décembre, janvier et février dernier, les prix avaient suivi le mouvement avec un certain retard, puis un recul sensible s'est produit en mars et en avril, concurremment au grand effondrement des devises, mais, tandis que les monnaies fortes perdaient jusqu'à 45 % de leurs plus hauts cours du 10 mars, le fléchissement de l'index général ne fut que de 17 %.

Un revirement s'est à peine développé, depuis quatre semaines, en faveur des monnaies appréciées, que voici déjà nos prix de gros qui repartent de l'avant : 468 en fin mai au lieu de 459 en fin avril.

Il est difficile de trouver une meilleure preuve de l'influence et de la responsabilité de la baisse du franc dans la vie chère.

Comme toujours, dans les questions économiques, il est difficile de prévoir l'avenir, et il est impossible de dire : dans six mois, la livre sera à tant, car le cours de notre monnaie est non seulement conditionné à l'intérieur du pays, mais par la situation internationale. En tout cas, si, de ce côté, une certaine détente, que l'on peut espérer, se produit, si des accords sont conclus, on peut affirmer que notre devise ne pourra qu'en profiter. Il ne faudrait, du reste, pas en déduire que le franc va se mettre à monter d'une manière continue, tandis que la livre baissera ; si, en effet, la venue de nombreux étrangers en France nous est favorable, il ne faut pas oublier que, depuis quatre ans, on constate une baisse continue du franc, pendant les six derniers mois de l'année, pour plusieurs causes principales : il faut faire la soudure du blé et en importer de l'étranger ; puis, c'est le sucre, enfin, des achats de charbon pour l'hiver, sans compter d'autres denrées telles que le riz ou des matières premières. Dans la première partie de l'année, ces causes d'exportation d'argent n'existaient plus, ou, étant moindres, notre monnaie remonte.

Nous pouvons donc en conclure que la baisse saisonnière de notre monnaie sera compensée par les importations de capitaux de visiteurs étrangers, et surtout par une amélioration de la situation internationale ; mais il faut le répéter, tout cela est conditionné aux événements internationaux et au rétablissement de notre situation financière, car, il ne faut pas l'oublier, dans ce domaine, il y a énormément à faire.

**Le coût de la vie.** — Les services de la statistique font connaître les indices de la dépense d'une famille ouvrière de 4 personnes, établis récemment par quelques Commissions régionales d'études sur le coût de la vie.

Base : 100 en 1914 ;

**Lyon.** — Indice général au 10 avril dernier, 325 contre 327 au 10 mars 1924 et 299 en septembre 1923.

**Grenoble.** — Indice général au 30 avril, 433, contre 433 en janvier et 413 en octobre.

**Le prix de la vie en Belgique.** — L'Index de l'augmentation des prix de détail en Belgique est, à la date du 15 juin 1924, fixé à 492 contre 489 le 15 mai 1924. Pour les quatre grandes villes et leur agglomération, il atteint 506 pour Anvers, 524 à Bruxelles, 491 à Gand et 489 à Liège.

**Le Diamant au Congo Belge.** — Le *Bulletin Officiel du Congo Belge* publie trois arrêtés royaux autorisant la Société Minière du Luebo (l'une des Sociétés exploitant les mines de diamants du bassin du Kasaï) à exploiter les mines de la Kabisekelele (24 hectares), de la Bisele 22 hectares) et de Tshapembe (25 hectares).

Les mines de diamants que la Minière de Kasaï vient de découvrir et qu'elle a été autorisée à exploiter, sont situées sur la Basse Luenda (affluent du Kasaï).

**Exportation de diamants de l'Union Sud-Africaine.** — Les exportations de diamants de l'Union Sud-Africaine en Avril ont été de 216.095 carats, évalués à 779.906 livres. Ces chiffres ne comprennent pas la production de la Premier ni celle du South West.

**Le Gouvernement Sud Africain et les mines de diamants.** — Le Président de la Consolidated Diamond Mines of South West Africa a déclaré, à l'Assemblée tenue à Cape-Town le 21 mai, que le gouvernement n'a pas ratifié le contrat passé par la Compagnie avec le Syndicat des Diamants et lui a substitué un accord beaucoup moins avantageux. De plus, il a insisté pour que ce contrat n'ait pas une durée de plus de six mois au lieu d'un an, ainsi qu'il avait été convenu avec le Syndicat des Diamants. Il s'ensuit que le contrat en cours prendra fin à la fin du mois courant et que la Compagnie sera obligée d'entamer de nouvelles négociations avec le Syndicat des Diamants.

En outre, on voit dans le compte-rendu de cette Assemblée qui vient d'être publié à Londres, que le gouvernement prétend prendre en main le marché des diamants, non seulement de ceux produits par les Compagnies de l'Afrique du Sud-Ouest, mais aussi des pierres produites dans l'Union Sud-Africaine, ainsi qu'il résulte d'un rapport d'une Commission spéciale nommée par le Parlement sud-africain. Il n'y a pas de doute, ainsi que l'a déclaré le Président de la Consolidated Diamond, que les grands producteurs de l'Union et les propriétaires de terrains alluvionnaires s'opposeront vigoureusement à la proposition, ainsi que l'a fait du reste la M. D. C.

— La *De Beers* est restée calme. Le marché ne prête que peu d'attention à un projet de monopole des ventes de diamants que méditerait le gouvernement de l'Union Sud-Africaine. On estime, en effet, que les intéressés sont de taille à se défendre.

**De Beers.** — La Compagnie déclare un dividende final de 20 %, soit 10 sh. par action, moins la taxe sud-africaine, sur les actions de préférence, et un dividende de 20 %, soit 10 sh. par action net de taxe sud-africaine sur les actions deferred. Ces deux dividendes seront sujets à la taxe britannique à un taux qui sera fixé avec le fisc. La date du paiement des dividendes des actions de préférence et deferred sera fixée ultérieurement.

**Le Marché des Diamants.** — Le *Financial Times* du 25 Juin annonce que les négociations pour la vente de la production de diamants à terme pour le second semestre de l'année progressent favorablement et peuvent être conclues d'une façon satisfaisante d'un moment à l'autre. La demande de pierres précieuses, a de nouveau été importante, et la situation s'est améliorée.

**Le rétablissement de l'Etalon d'Or.** — Le *Statist* remarque que la question du rétablissement de l'Etalon d'Or va se poser prochainement si le problème des réparations approche, comme on l'espère, d'une solution. En effet, la Suède est revenue à l'Etalon d'Or et il est possible que la Suisse et la Hollande l'imitent. Le *Statist* demande quelle va être l'attitude de la France. Ce journal ne croit pas que le franc puisse être ramené au pair et il estime que, tôt ou tard, sa dévalorisation devra être consacrée définitivement. Le *Statist* se déclare en faveur de la réunion d'une conférence monétaire internationale afin d'étudier le rétablissement de l'or en Europe.

**Anciens Combattants... prenez garde à la forclusion !** — C'est le 2 SEPTEMBRE 1924, qu'expire les délais pendant lesquels les militaires démobilisés avant le 2 Septembre 1919 ont droit de faire constater les maladies ou blessures qu'ils contractèrent pendant l'incorporation.

Après le 2 Septembre 1924 il sera trop tard, quelles que soient les pièces d'origine que pourront posséder les intéressés.

Ils devront donc se hâter à faire constater leur état par le *Centre de Réforme* de leur région.

## NÉCROLOGIE

Le 31 Mai dernier, nous parvenait la douloreuse nouvelle du décès de notre camarade Paul Blanc, Secrétaire du Syndicat de Thoiry.

Depuis de longs mois déjà, notre camarade avait dû abandonner le travail, mais, malgré, les soins vigilants dont il ne cessa d'être entouré, la maladie fut la plus forte et l'emporta en pleine jeunesse.

Paul Blanc avait pris le Secrétariat du Syndicat de Thoiry, dès son retour du régiment, et nous n'avions depuis cette date qu'à nous louer du dévouement et de la conscience qu'il apportait à sa tâche.

Tout dernièrement, quelques jours seulement avant que nous parvint la fatale nouvelle, Paul Blanc nous écrivait pour nous entretenir, et nous disait son espoir de guérison. Nous ne nous doutions pas, hélas ! que cette lettre serait la dernière !

A sa famille endeuillée, à sa vieille mère épouse, l'Union Nationale adresse l'expression de sa vive sympathie et de ses condoléances émues.

## Dans les Centres

### FRANCE

**Saint-Claude.** — La situation est à peu près normale et le personnel de tous les ateliers continue à travailler.

Un petit nombre d'ouvriers débruteurs continue à chômer partiellement.

En ce qui concerne le chômage pour les ouvriers polisseurs, seule la maison Sigaar a cessé de donner du travail à ses ouvriers du dehors — ce sont pour la plupart des ouvriers isolés, parsemés dans les campagnes environnantes — mais le personnel travaillant à l'usine est occupé normalement.

Quelques polisseurs de 32/24, d'une autre maison, ont également manqué de travail pendant quelques jours. Motif allégué : Manque d'avance au débrutage.

Devant la décision de la Chambre Syndicale Ouvrière de repousser les propositions de rabais de la Chambre Syndicale Patronale, certains patrons (deux à notre connaissance), ont cru bon de faire directement à leurs ouvriers des propositions de rabais.

Mis en cause, l'un d'eux, M. Roche, nous prie de dire que le rabais proposé à ses ouvriers n'était que conditionnel et qu'un rappel serait effectué si un rabais n'était pas accepté avec effet rétroactif.

A l'appui de ses dires, il nous a fourni la preuve qu'un règlement effectué à l'un de ses ouvriers, le 17 juin — c'est quelques jours avant qu'il soit mis en cause — l'avait été aux conditions syndicales.

Nous ne voulons pas douter de la pureté des intentions de M. Roche et nous nous rendons bien volontiers à son désir.

Mais combien cette pureté eut été plus évidente s'il n'avait pas eu la malheureuse idée de faire cette malencontreuse proposition !

Voici donc un incident clos. Il en ressort qu'il n'y a aucun motif de déroger en quoi que ce soit au tarif syndical et s'il est des ouvriers — nous ne le pensons pas — qui se soient laissés prendre à ces propositions sur la foi de bruits erronés, nous les engageons à tirer la morale de cette histoire en réclamant leur dû.

*Revision des listes électorales au Conseil de Prud'hommes.* — Le Maire de St-Claude invite les électeurs à venir se faire inscrire ou à s'assurer de leur inscription sur les listes électorales des prud'hommes.

Les inscriptions seront reçues à la Mairie jusqu'au 15 Juillet.

Pour être inscrit, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales politiques, avoir 25 ans révolus, exercer la profession depuis trois ans au moins et résider depuis un an dans le ressort du Conseil.

Pour les femmes, il faut posséder la qualité de Française, réunir les conditions d'âge, d'exercice de la profession et de résidence.

Nous invitons les camarades diamantaires hommes et femmes, à vérifier leur inscription et, le cas échéant, à se faire inscrire sur la liste prudhomale.

Lors des dernières élections, un certain nombre de camarades se sont étonnés de ne pas figurer sur les listes : eux seuls ont qualité pour mettre fin à cette situation.

Les Conseils de Prud'hommes, qui ont à connaître les conflits entre patrons et ouvriers, rendent parfois de grands services à ceux qui font appel à leur jugement. Nous aurions tort de nous en désintéresser.

— *Dans les Sections de St-Claude*, on a continué à travailler d'une façon normale. Bourg cependant signale du chômage chez quelques ouvriers travaillant pour le dehors. A Chassal, plusieurs ouvriers ont quitté le métier. A Nantua, St-Germain-de-Joux, Vaux, Clairvaux et Foncine, rien de particulier à signaler.

**Revigny-Conliège.** — Deux villages tout proche l'un de l'autre, dans le vignoble, sur la ligne du tramway St-Claude-Lons-le-Saunier.

Depuis de longues années des diamantaires s'y sont établis. Plus nombreux autrefois, la guerre et la crise ont fait là-bas, comme partout en France, des coupes sombres et ils restent maintenant une vingtaine de diamantaires au travail dans les deux villages.

Depuis quelque temps, nous avions noué des rapports avec eux et c'est dans le but de rendre ce rapprochement définitif, que le Permanent s'y rendit par un samedi pluvieux.

Après une causerie familière sur les buts du Syndicalisme, l'organisation diamantaire et l'action du Syndicat de St-Claude, 16 camarade sur 17 présents, firent leur adhésion.

Les quelques diamantaires de Lons-le-Saunier prévenus trop tard n'avaient pu assister à la réunion.

Nous espérons que ce contre-temps ne fait que retarder leur adhésion et que bientôt, suivant l'exemple de leurs camarades de Revigny-Conliège, ils rejoindront la grande famille ouvrière.

**Thoiry.** — Aux dernières nouvelles reçues, le camarade Burdairon nous avisait que notre cher et regretté Paul Blanc, n'avait pas encore été remplacé au Secrétariat.

Nous espérons que c'est chose faite maintenant.

La situation de la place reste bonne et tout le personnel continue à travailler aux conditions syndicales.

— Nous avons bien reçu la poudre noire. Merci.

**Divonne.** — La Coopérative, après un mois de chômage a de nouveau rouvert ses portes. Les quelques ouvriers patronaux continuent à travailler.

**Gex.** — Ce centre est dans une très mauvaise situation. Une trentaine d'ouvriers y travaillent encore, dont une bonne partie d'inorganisés, le tout réparti dans cinq ateliers différents.

Jusqu'à présent le tarif était appliqué partout, sauf chez Grosléziat où le boort était vendu 50 francs.

Or, le mois dernier, deux patrons, MM. Bourgeois et Saint-Oyant, appliquèrent un 20 % de rabais, sans en avoir prévenu les ouvriers au préalable. Le second de ces patrons — qui n'occupe que trois ouvriers — ajouta qu'il ferait un rappel s'il en avait la possibilité. (Va t'en voir Jean, s'ils viennent !)

Le plus fort est que les ouvriers acceptent ces conditions.

Une réunion eut lieu aussitôt après ces faits avec le concours du Permanent, mais les velléités de résistance manifestées furent si faibles que nous doutons fort qu'elles aient une suite.

Quelques bons camarades mis à part, la plupart paraissent résignés à se laisser tondre. (Il est vrai que si le patron ne paye pas le tarif, il paye, en revanche, le champagne).

Si les choses se passent ainsi que nous le prévoyons, nous déclarons tout net que la place de ces ouvriers n'est plus à l'organisation.

**Lyon.** — Tout le monde travaille, mais les grosses manquent et la qualité du brut laisse à désirer.

Aucune nouvelle proposition de rabais.

**Nemours.** — Tout le monde est occupé et aucune proposition de diminution n'a été faite.

**Taninges.** — La situation de notre petit centre semble s'améliorer quelque peu et le travail arrive de nouveau assez abondant.

Les conditions syndicales sont partout appliquées.

*Note du Permanent.* — Taninges est invité à désigner un camarade pour effectuer le contrôle des comptes de l'Union Nationale et du Rayon de Soleil.

Aussitôt que ce camarade sera désigné, en aviser le Permanent qui lui fera connaître le jour et l'heure de la réunion de la Commission de Contrôle.

**Felletin.** — La situation est à peu près normale et il n'y a rien de particulier à signaler.

**Paris.** — La situation est toujours bonne. Un nouvel atelier de 6 places s'est ouvert. La Maison Missonnier et Léon s'est agrandie et a rempli sa taillerie. Pas de chômage ces jours derniers.

— Une Assemblée tenue le 21 juin, a pris la décision d'augmenter les secours de chômage pour l'avenir d'une plus value de 1 fr. par enfant à charge du bénéficiaire.

— Les camarades Pierre Lebon et Robert Green ont été désignés pour faire partie du Conseil, et le camarade M. de Haan, de la Commission de Contrôle.

— Le camarade Raoul Schmitt a été désigné comme délégué ouvrier à la Commission Paritaire, et le camarade M. Thomás a été nommé remplaçant d'A. Ponard, malade, à cette même Commission.

— L'Assemblée a décidé de mener campagne en faveur des vacances payées et a chargé le Secrétaire d'écrire dans le Bulletin à ce sujet.

— Le Conseil Syndical propose au Comité de l'U. N. S. O. D. F., la nomination du camarade Edmond Ponard, comme délégué à la Commission des Tarifs de l'A. U. D.

### BELGIQUE

Au cours de différentes conférences qui ont eu lieu avec les patrons, les propositions de rabais ont été énergiquement refusées.

La situation est relativement bonne et le nombre des chômeurs est peu élevé.

### HOLLANDE

Amsterdam continue à travailler, et le chômage, s'il existe encore, est beaucoup moins important qu'il y a quelque mois.

Au marché, les marchandises pures en différentes grosseurs et les très grosses pierres en brillant et fantaisie, restent toujours les favorites.

### Valeurs Diamantifères et Marché des Diamants

Le début du mois fut marqué par une vive reprise des devises étrangères : le 2 juin la livre s'éleva à 87,55 et le florin à 759,50, entraînant la De Beers à 1085 et la Jagersfontein à 255.

Les jours suivants marquèrent une régression et le 11 la livre valait 81,30, le florin 700, le franc belge 86,80, la *De Beers* 990 et la *Jagersfontein* à 241.

Ces cours ont peu varié depuis, du moins en ce qui concerne les devises étrangères qui semblent enfin sur le point de trouver une certaine stabilité : les cours les plus bas enregistrés depuis cette date furent, en effet, 78,35 pour la livre et 678 pour le florin ; les plus hauts 82,24 pour la livre et 716,25 pour le florin.

Aux valeurs de diamants, la *De Beers* — indépendamment de l'action exercée sur ses cours par la tenue des changes — demeura indécise dans l'attente d'un dividende escompté bien avant que l'annonce en soit faite.

Dès que la chose fut annoncée officiellement, le cours de la valeur fut influencé favorablement et s'éleva d'un bond de 972 à 1.035.

Ce dividende sera de 10 shillings sur les actions ordinaires et privilégiées.

La date du paiement n'est pas encore fixée.

On fait remarquer que toutes les compagnies de diamants ayant une existence normale, ont repris le paiement de leurs dividendes.

Le 27, *De Beers* vaut 1.029 ; *Jagersfontein* 249 après avoir valu 253,50 le 24.

\*\*

La situation sur les différents marchés marque plutôt une tendance à l'amélioration sur le mois précédent, bien que l'approche des chaleurs et des vacances rende possible une certaine accalmie dans les mois qui vont suivre.

Pour le moment, l'activité reste assez bonne et, bien que de divers côtés, des plaintes se manifestent, les affaires traitées restent nombreuses et importantes.

D'une façon générale tous les articles sont demandés :

D'Amsterdam on signale une bonne demande pour les mélés, de belle et de moyenne qualité, mais une certaine faiblesse pour le marché des 8/8 ; Anvers accuse une bonne demande en toute grosseurs et en toutes qualités, tandis que Paris a surtout des demandes pour du mélange bon marché, pour les grosses de belle qualité et pour la fantaisie dont la vogue se maintient.

Amsterdam signale aussi quelques affaires en « roses », article depuis longtemps délaissé.

A Londres, la demande est toujours très grande pour les bruts dont les prix sont toujours très fermes et l'on escompte qu'avant peu le prix du taillé augmentera. Amsterdam d'ailleurs signale déjà que les prix ont tendance à la hausse.

On se plaint en général du mauvais assortiment des lots de brut.

## LA SITUATION

Nous avons le plaisir d'enregistrer, ce mois, une certaine amélioration dans la situation de notre métier.

Alors que le mois dernier, nous n'entendions parler que de crise imminente, de rabais, de chômage, nous constatons que ces rumeurs, si elles ne se sont pas complètement éteintes, ont du moins considérablement diminué.

Amsterdam compte toujours de 500 à 600 chômeurs ; mais pour apprécier convenable-

ment la situation, il faut se rappeler que ce centre en comptait plus du double l'an dernier.

À Anvers, l'amélioration est manifeste et le nombre des chômeurs qui, le mois dernier, dépassait largement le millier est tombé à 400 : situation presque normale.

En Allemagne et en Suisse il n'existe pas de chômeurs ; en France leur nombre est insignifiant.

Si la stabilité relative des changes persiste, il est certain qu'une atmosphère de confiance ne tardera pas à se créer et que les affaires deviendront plus faciles. Saluons avec joie l'aube de ce retour à la confiance qui exercera une influence favorable sur notre industrie.

S'inspirant de cette situation, le Syndicat de St-Claude vient, pour la troisième fois de répousser les propositions de rabais qui lui étaient faites par la Chambre Syndicale Patronale.

Il est certain, en effet, que la situation présente et les cours actuels du change rendent possible le maintien des conditions de travail et nous espérons que partout les ouvriers repousseront les propositions qui pourraient leur être faites individuellement comme ils ont su d'ailleurs le faire jusqu'à ce jour.

E. P.

*Ce ne sont pas les tyrans qui font les esclaves, ce sont les esclaves qui font les tyrans.*

DUCLOS.

## STATISTIQUE des Syndiqués, des Ouvriers occupés et des Chômeurs

ANVERS	Syndiqués	Chômeurs
Du 28 Avril au 4 Mai...	11.258	1.550
Du 5 au 11 Mai.....	11.255	1.460
Du 12 au 18 — .....	11.237	717
Du 19 au 25 — .....	11.201	515
Du 26 Mai au 1 <sup>er</sup> Juin ..	11.274	423

AMSTERDAM	Ouvriers occupés	Chômeurs
Du 12 au 18 Mai.....	5.296	524
Du 19 au 25 — .....	5.262	532
Du 26 Mai au 1 <sup>er</sup> Juin ..	5.256	581
Du 2 au 8 Juin .....	5.240	557

## LE BOORT

Le cours du boort établi à Amsterdam, à la date du 13 Juin 1924, donne les prix suivants :

	Florins	Francs (change du 13 Juin).
Boort .....	le carat	10 40
Débris de cliveurs.	—	8 32
Eclats.....	—	4 16
Poudre pure.....	—	4 16

Le 13 Juin, 100 florins valaient 699 fr. 50.



— Je me demande ce que peuvent bien faire les ouvriers quand ils ne travaillent que huit heures !

— En tout cas, moi je ne le demande pas. Voyons, ne pourraient-ils pas faire comme moi ?

## UNE TRAHISON

L'appréhension que nous ressentions quant à la volonté de résistance des ouvriers de Gex, a qui un rabais avait été imposé — chose facile puisqu'ils ne firent aucune opposition — n'était que trop justifiée.

L'événement hélas, nous a donné raison et les ouvriers sont restés au travail.

D'aucuns penseront et diront que nous avons tort de publier ces choses. Pourquoi les taire? Qui pensent-ils tromper? Est-ce que la vérité ne finirait pas par percer et par arriver aux oreilles de tous, grossie et déformée par les commentaires?

Nous pensons au contraire qu'il faut regarder le mal en face et y porter, s'il se peut, le fer rouge.

Si nous ne considérons que le nombre d'ouvriers travaillant au rabais, le mal n'apparaîtrait pas bien grave; il y a sur la place de Gex, 30 ouvriers, dont une partie continue à travailler au tarif.

Le nombre de ceux qui dérogent aux conditions syndicales est donc infime. Mais le geste est grave parce qu'il dénonce une mentalité dangereuse, il constitue un acte de trahison envers tous les ouvriers diamantaires, il est le fait de malheureux pétris de pusillanimité et d'égoïsme pour qui solidarité est un mot vide de sens.

Ces ouvriers n'ont plus leur place au sein de l'Union Nationale. Je proposerai à la prochaine réunion du Comité d'appliquer l'article 10 des statuts au syndicat de Gex. Cet article prévoit la radiation de toute organisation qui aura nui aux intérêts généraux de la corporation,

Comme une mesure générale ne va pas sans injustice, il faudra donner aux camarades qui se désolidarisent de ceux ayant accepté le rabais, la possibilité de demeurer parmi nous en formant à Gex une section du Syndicat de St-Claude.

Certes, il est douloureux d'en arriver là. Mais il n'y a pas place pour les demi-mesures.

Quand un membre est pourri, on le coupe : une opération chirurgicale s'impose.

\*\*\*

E. P.

On trouvera la relation exacte de ces faits regrettables dans l'article suivant que nous envoie notre ami Vollerin, secrétaire démissionnaire — et dévoué — du pseudo-syndicat de Gex.

\*\*\*

Dès que j'eus connaissance du rabais imposé aux ouvriers dans les ateliers Bourgeois et Saintoyant, j'ai provoqué une réunion où furent confirmés les faits par les camarades. Un rabais de 10 et de 20 % avait été imposé pour le mois de mai.

A la réunion il fut décidé qu'une délégation serait envoyée auprès de M. Bourgeois pour tenter de le faire revenir sur sa décision.

Malheureusement un camarade désigné fit défaut et l'entrevue n'eut pas lieu. Néanmoins le lendemain un camarade et une camarade virent ce patron séparément, mais il n'y eut rien à faire.

De mon côté, je téléphonais au camarade Ponard pour lui signaler les faits et quelques jours après, nous provoquions une réunion qui eut lieu le lundi 23 juin.

A cette réunion, Ponard exposa que seule la place de Gex comptait des ateliers travaillant au rabais. Il fit ressortir le danger de persister dans cette voie, car les patrons des autres centres ne manqueraient pas de s'emparer de cet argument vis-à-vis des organisations syndicales. Il insista sur le manque de solidarité de ce geste envers les camarades de l'Union Nationale et de l'Alliance Universelle. Puisque rien ne pouvait être tenté par discussion, il fallait le faire par la cessation du travail et dans le cas où cette éventualité se réaliserait, Ponard assura les camarades de l'appui financier de tous les diamantaires de France.

Après une discussion où les uns et les autres mesurèrent les dangers, les probabilités d'un succès, etc..., un camarade de l'atelier Saintoyant fit la déclaration suivante :

« Mes camarades d'atelier et moi ne voulons pas supporter la responsabilité de la continuation du travail et nous sommes prêts à quitter le travail si les camarades de l'atelier Bourgeois en font de même ».

Premier éclaircissement. Mais la question du boort fut ramenée à la surface. Les camarades de l'atelier Grosléziat paient le boort 50 francs an lieu de 40 francs depuis plus d'une année, bien qu'à diverses reprises des efforts aient été tentés pour revenir à une situation normale. Certains camarades demandaient l'entrée en lutte du personnel de cet atelier pour revendication du boort à 40 francs. Satisfaction leur fut donnée.

Quand la discussion fut épuisée, la proposition suivante fut faite :

« Le Secrétaire enverra une lettre aux patrons de la place, leur rappelant les conditions du syndicat mis en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1924, en leur demandant s'ils sont prêts à leur application intégrale. Le délai pour la réponse est fixé pour le vendredi 27 juin. Une non réponse sera interprétée comme un refus. Samedi soir une réunion aura lieu pour connaître les résultats et lundi 30, cessation du travail dans les ateliers où le tarif ne sera pas mis en application ».

Cette proposition fut adoptée à l'unanimité moins une voix. (En passant, j'indique que je n'ai pas pris part au vote, n'étant pas engagé dans cette revendication).

La séance fut levée et rendez-vous fut donné pour samedi 28.

Que s'était-il passé dans le courant de la semaine? Je l'ignore, mais voilà en deux mots le résultat de la réunion qui remplira certainement de joie nos camarades des autres centres.

Un seul patron répondit au secrétaire, disant qu'il lui était impossible de payer le tarif syndical ayant dû accepter du travail au rabais des négociants qui l'occupent.

Un deuxième ne répondit pas du tout.

Un troisième fit de même, prétextant à ces ouvriers qu'il ne répondait pas au syndicat parce que le secrétaire était un coopérateur. Pauvre argument! Ce monsieur aurait-il la prétention de faire nommer un secrétaire de son choix? L'indépendance de ce dernier

serait alors bien limitée à mon avis. Néanmoins il ne fut pas intransigeant et se déclara prêt à entrer en pourparlers avec les ouvriers patronaux pour la question du boort à 40 fr.

Logiquement à la suite de ces réponses et non réponses, la cessation du travail devait avoir lieu lundi 28. Eh bien non! Il n'en fut rien.

Les camarades des ateliers Saintoyant et Grosléziat maintinrent leurs votes émis à la réunion précédente, et les camarades de l'atelier Bourgeois sauf une exception reculèrent pour plusieurs raisons. L'accord n'était pas complet, il y avait des ouvriers qui voulaient continuer le travail, craignant d'un échec et la reprise du travail sous conditions nouvelles après une quinzaine de grève, ou de voir leur patron fermer l'atelier, etc..., si bien que lamentable fut cette fin de réunion.

Devant pareille reculade, je donnai ma démission de secrétaire ne pouvant m'associer tant au point de vue syndical que coopératif à pareille inconscience et pareille résignation.

J'avais pourtant bien recommandé à la réunion précédente de ne pas engager le syndicat dans une réclamation si elle devait être lâchée par un recul des syndiqués. C'est pourtant ce qui se fit.

Je suis certain que les suites ne seront pas longues à se faire attendre. A l'avenir vous pourrez toujours réclamer ceci ou cela, vos patrons vous attendent, ils savent la force que vous êtes capables de leur opposer. Je regrette pareil fait pour les camarades vraiment sincères qui lundi ont repris le travail non sans colère; pour les autres, peu m'importe.

Nous verrons ce qu'en pensent nos camarades de l'Union Nationale. Jusqu'à ce jour je n'ai pas reçu des télégrammes de félicitations, probablement les compliments seront-ils plus longs!

Pour ma part, si j'en suis contraint à recevoir quelques saluts glacials de certaines personnes et aussi de certains camarades (les premiers je m'en balance, les seconds je les plains), j'ai la satisfaction d'avoir fait ce que j'avais à faire.

VOLLERIN Charles.

## MATÉRIEL À VENDRE

au bénéfice du RAYON DE SOLEIL

A VENDRE matériel pour diamantaires, provenant de la Coopérative *Les Moulins*, comprenant :

20 places, à vendre ensemble ou séparément ;

Tenailles et pinces diverses ; lampes à gaz (chaufferettes) ; chevillons ; dops (coquilles) ; lampes à pétrole et matériel divers.

Le tout à des prix très avantageux.

Les sommes produites seront versées intégralement à la caisse du *Rayon de Soleil*.

Pour tous renseignements, s'adresser au camarade Léon VILLE, Syndicat des Ouvriers Diamantaires, Maison du Peuple, St-Claude.

## OCCASION

A VENDRE, dans de bonnes conditions, un renvoi pour machine à bruter.

S'adresser au b. d. j.

## Pour le "Rayon de Soleil"

### Sommes reçues au cours du mois

(Dans cette liste ne figurent pas les cotisations)

Anonyme, Paris (omis dans précédente liste)	2 "
Paul Forestier, Longchamois..	1 "
Lahu Léger .....	1.50
Marius Saintoyant .....	1.50
Léon Ville (excédent d'écot)...	3 "
Mlle Claire Aumaître.....	2 "
Roger Bayette .....	5 "
A la mémoire du camarade J. Dalloz, décédé : abandon par la famille du montant de ses secours maladie.....	135 "
La Belle en soie, St-Claude...	5 "
Après chansons de M <sup>me</sup> Van der Weken, Paris.....	20 "
Georges Lugand, St-Claude .....	5 "
Pourcentage sur cotisations :	
Monneret Robert, l'Essard .....	6.40
Saveret Narcisse, St-Claude...	5.40
Vente de bouts de stèles :	
Maison Missonnier, Paris .....	30 "
— Albert Gay, — .....	17 "
Vente d'une partie du matériel de la Coopérative <i>Les Moulins</i> , St-Claude .....	1.390 "
Produit de la fête donnée à Paris le 17 Mai 1924.....	2.480 20
Total.....	4.110 "
Listes précédentes.....	16.360 20
Total à ce jour.....	20.476 20

Merci à tous ces généreux donateurs.

## Compte-rendu de la Fête du "Rayon de Soleil" de Paris

Le 17 mai 1924 marquera une date pour les diamantaires parisiens. On peut dire que la fête du *Rayon de Soleil* a été réussie de bout en bout. Au moment où notre ami Pionier, frappait les trois coups traditionnels, 400 personnes avaient pris place dans la salle. Notre vieux camarade remercie les spectateurs, puis, faisant office de régisseur parlant au public, annonça le premier numéro du programme ; nous eûmes alors le plaisir d'applaudir le camarade Boshuizen, pianiste de talent, M. Bourlier, bon comique, Mme Green, excellente chanteuse, M. Tervel, très bon comique, Mme Charley, des Concerts de Paris, qui charma la salle par une superbe valse chantée, M. Marchand, imitateur parfait de Fortugé.

Après un court entr'acte, notre camarade Le Guery, dans une harangue très applaudie, fit l'éloge du *Rayon de Soleil* et montra quels peuvent être les résultats de l'organisation syndicale. Après notre camarade Yvonne Jacobs, diseuse d'un parfait comique, qui recueillit des applaudissements justifiés, ce fut Mlle Halka D'ucraine, de l'Odéon, qui, par sa diction incomparable, souleva l'enthousiasme de la salle et fut rappelée cinq fois par un public en délire. Les spectateurs de notre fête garderont de cette artiste un excellent souvenir. Puis notre camarade Crouzat nous joua sur sa flûte quelques morceaux très

applaudis. M. Riquet, de *La Cigale* eut un grand succès dans ses chansons à voix et Mlle Hyvernault, qui fut exquise, déchaîna les applaudissements d'un public charmé.

Le concert prit fin à minuit et on annonça la tombola. Les superbes lots offerts par divers camarades parisiens ; les pipes et fumées-cigarettes gracieusement envoyés par nos camarades de St-Claude firent d'heureux gagnants et le bal commença, mené par un orchestre parfait. Une farandole monstrueuse eut lieu à 4 heures du matin. Bref, le succès de la fête fut complet et quand à 5 h. 1/2 l'*International* retentit, clôturant la fête, 200 personnes dansaient encore. Lorsqu'après avoir remercié tous les camarades, leur famille et leurs amis, je leur donnai rendez-vous pour l'année prochaine, les applaudissements montrèrent que tous étaient contents et se promettaient bien de revenir la prochaine fois.

Et maintenant, merci à tous, merci aux organisateurs, merci à MM. les Négociants et Patrons qui ont tenu à s'associer à notre fête par l'envoi de dons, merci aux excellents artistes qui ont bien voulu donner leur concours à une bonne œuvre et merci à tous les camarades qui ont montré qu'unis dans la peine ils savaient aussi s'unir dans la solidarité.

Ce fut une fête réconfortante au cours de laquelle ne cessa de régner la plus cordiale camaraderie ; nous espérons faire encore mieux l'année prochaine.

G. BORNET

### Compte-rendu financier

RECETTES	
Produit de la vente des cartes .....	1.920 "
— programmes ..	200 "
Bénéf. sur vente de pochettes-surprises.	51 "
Dons recueillis au Club de la Chambre Syndicale des Négociants en diamants 9 rue Cadet .....	710 "
Don de MM. Ascher .....	200 "
Don de M. Hugues Citroën .....	100 "
Don de MM. Eknayan .....	200 "
Don de la Chambre Syndicale des Courtiers en diamants et pierres précieuses .....	100 "
Dons divers .....	95 "
Total des recettes.....	3.576 "
DÉPENSES	
Location de la salle.....	240 "
Orchestre jazz et piano .....	336 25
Affiches, cartes et programmes .....	149 25
Taxes (droits des pauvres et d'auteurs) .....	222 60
Frais divers .....	147 70
Total des dépenses.....	1.095 80
RÉCAPITULATION	
Total des recettes.....	3.576 "
Total des dépenses.....	1.095 80
Bénéfice net.....	2.480 20

Voici, camarades, le bilan d'une petite fête au cours de laquelle tous se sont bien amusés et grâce à laquelle une somme rondelette va enrichir la caisse du *Rayon de Soleil*. Et maintenant, nous ne devons pas rester inactifs, il faut que vous apportiez tous le meilleur concours à cette œuvre. N'oublions pas que la tuberculose continue à sévir dans la corporation ; il faut que dès octobre prochain le *Rayon de Soleil* fonctionne normalement et cela sera, si nous faisons tous notre devoir ; ramassons bien minutieusement la poudre noire car c'est notre meilleur bénéfice. A l'œuvre sans perdre une minute.

Le Trésorier du Rayon de Soleil pour Paris :

Maurice CANET.

## LA SITUATION IL Y A SIX MOIS

### SECRÉTARIAT DE L'A. U. D.

Avenue Plantin-Moretus, 66-68, ANVERS

### RAPPORT

du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Décembre 1923

#### Situation du Commerce et de l'Industrie

Hollande. — Sans changement.

Belgique. — Bonne.

New-York. — Calme.

Angleterre. — Mauvaise.

France. — Bonne.

Suisse. — Bonne.

Allemagne. — Bonne.

#### Nombre d'organisés et de non organisés

Hollande. — Pas d'inorganisés.	
A. N. D. B. — Adhérents fin Déc. :	5.562
Betsalel	124
Synd. Chr.	53

Belgique. — Quelques centaines de non organisés.

A. D. B. — Adhérents fin Décembre : 11.114

Amérique. — New-York. — Organisés 415. Quelques inorganisés.

Angleterre. — Londres. — Organisés, 24 ; inorganisés, 4.

Brigton. — (Chiffres manquants).

France. — St-Claude. — Organisés 535 ; non-organisés (pour toute la région du Jura) 200. — 80 dissidents.

Felletin. — Organisés 12 ; non organisés 6.

Nemours. — Organisés 38. Pas d'inorganisé.

Taninges

18 ; 3 inorganisés.

Thoiry-St-Genis-Pouilly. — Organisés 45 ; non organisés 12.

Gex. — Organisés 18 ; non organisés 11.

Divonne-les-Bains. — Organisés 19 ; Pas d'inorganisé.

Lyon. — Organisés, 20. Pas d'inorganisé.

Paris. — Organisés, 220 ; inorganisés, 3.

Suisse. — Genève. — Organisés 20 ; inorganisés 20 environ.

Bienn. — Organisés 60 ; Pas d'inorganisés.

Allemagne. — Hanau. — Organisés, 495.

Pas d'inorganisé.

Oberstein-Idar. — Organisés 234, inorganisés 104.

Erbach-in-Odenwald. — Organisés, 118 ; inorganisés, 7.

#### Cours du chômage pendant le Trimestre

Hollande. — A. N. D. B. — Octobre (4 semaines) : 1.278, 1.169, 1.294, 936. — Novembre (4 semaines) : 838, 790, 790, 822. — Décembre (5 semaines) : 816, 820, 935, 988, 1.105.

Betsalel. — Octobre (4 semaines) : 43, 52, 57, 52. — Novembre (4 semaines) : 40, 29, 32, 33. — Décembre (5 semaines) : 32, 32, 32, 35, 44.

Syndicat Chrétien. — Octobre (4 semaines) : 23, 24, 26, 26. — Novembre (4 semaines) : 26, 25, 25, 23. — Décembre (5 semaines) : 24, 26, 24, 23, 22.

Belgique. — A. D. B. — Octobre (4 semaines) : 175, 160, 165, 165. — Novembre (4 semaines) : 160, 175, 180, 170. — Décembre (5 semaines) : 205, 245, 240, 190, 190.

## L'OUVRIER DIAMANTAIRES

*Amérique.* — New-York. — En moyenne 40 % de chômeurs au cours du trimestre.

*Angleterre.* — Octobre (4 semaines) : 5, 12, 19, 26. — Novembre (4 sem.) : 2, 9, 16, 23. — Décembre (5 sem.) : 30, 7, 14, 21, 28.

*France.* — Pas de chômage.

*Suisse.* — Pas de chômage.

*Allemagne.* — Pas de chômage.

### Augmentation et diminution des salaires et tarifs et autres changements s'y rapportant

*Hollande.* — Pas de changement.

*Belgique.* — Augmentation partielle pour le gros.

*New-York.* — Pas de changement.

*Angleterre.* — (Rapport non parvenu).

*France.* — Des pourparlers sont en cours afin d'obtenir un 15 % sur les tarifs à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 1924. A Paris, des augmentations ont été accordées par deux maisons.

*Suisse.* — Pas de changement.

*Allemagne.* — Le salaire est calculé au cours du florin. Oberstein a obtenu une augmentation de 9,6 % sur les tarifs. A Hanau, des pourparlers sont engagés en vue d'obtenir une augmentation à partir du 1<sup>er</sup> Janvier.

### Durée du Travail

*Hollande.* — 45 heures par semaine.

*Belgique.* — 44 heures par semaine.

*New-York.* — 44 heures par semaine.

*Angleterre.* — Londres : 44 heures par semaine. — Brighton : 45 h. par semaine.

*France.* — 48 heures par semaine. 47 heures à Versailles.

*Suisse.* — 48 heures par semaine.

*Allemagne.* — Hanau : 46 heures par semaine ; Oberstein et Erbach : 48 heures par semaine.

### Apprentis

*France.* — 1 apprenti à Thoiry.

*Allemagne.* — La question des apprentis est réglée par une Commission paritaire.

A Hanau, 1 apprenti sur 5 ouvriers. Ils sont payés suivant tarif.

Pas d'apprenti dans les autres pays.

### Réglementation et produit des cotisations par tête et au total

*Hollande.* — A. N. D. B. — Taux des cotisations :

Jusqu'à un salaire de fl. 11,99 par semaine : 1 florin, dont 0,50 pour la Caisse de chômage ;

A partir de fl. 12 jusqu'à fl. 15,99 : 1 fl. 25, dont 0,50 pour la Caisse de chômage ;

A partir de fl. 16 jusqu'à fl. 19,99 : 1 fl. 50, dont 0,75 pour la Caisse de chômage ;

A partir de fl. 20 jusqu'à fl. 29,99 : 2 fl., dont 1 fl. pour la Caisse de chômage.

A partir de fl. 30 jusqu'à fl. 39,99 : 2 fl. 25, dont 1 fl. pour la Caisse de chômage ;

A partir de fl. 40 jusqu'à fl. 59,99 : 2 fl. 50, dont 1 fl. pour la Caisse de chômage ;

A partir de fl. 60 et au-dessus : 3 florins, dont 1 fl. pour la Caisse de chômage.

Total du trimestre : fl. 140.412,25, dont 56.844,75 pour la Caisse de chômage.

Betsalel. — Total du trimestre : fl. 2.485,25

Syndicat Chrétien — fl. 743,10 dont 340,25 pour la Caisse de Chômage.

*Belgique.* — A. D. B. — Taux hebdomadaire des cotisations :

Les chômeurs et les malades paient une cotisation de 2 francs par semaine.

Jusqu'à un salaire de 100 fr. par semaine, 4 francs de cotisations et 1 fr. en plus pour chaque tranche de salaire de 50 francs.

Total des cotisations perçues durant le trimestre : 944.267 francs.

*New-York.* — Taux des cotisations. — 1 dollar par semaine et 25 cents pour la Caisse de chômage. Les chômeurs et ceux gagnant moins de 18 dollars par semaine ne paient pas de cotisations.

Total du trimestre : Caisse syndicale : doll. 2.747,20 ; Caisse de chômage : doll. 686,80.

*Angleterre.* — Londres. — 2 shillings par semaine jusqu'à 5 livres ; 3 shillings pour des salaires plus élevés.

Total du trimestre : 31.5.4.

*France.* — Taux des cotisations :

Total du trimestre : St-Claude : 9.200 fr. Saint-Claude et Lyon. — 6 francs par mois et par membre.

Paris. — Cotisation progressive de 1 à 5 fr. par semaine.

Autres centres. — 5 fr. 60 par mois et par membre.

*Suisse.* — 1 fr. par semaine. 0,40 ou 0,80 en sus pour la Caisse de maladie.

*Allemagne.* — Taux des cotisations : Le salaire d'une heure par semaine. En plus, 50 pfennig-or par semaine pour l'A. U. D.

### Nombre, genre et organisation des allocations

*Hollande.* — Allocations de chômage, de grève, de maladie, de décès et d'accouchement.

*Belgique.* — Allocations de chômage, de grève, de maladie, de décès et d'accouchement.

*New-York.* — Allocations de chômage, de grève et de décès.

*Angleterre.* — En cas de chômage 16 semaines à 15 shillings et 16 à 10 shillings.

*France.* — Paris. — Allocations de grève, de chômage, de maladie, Sou du soldat.

St-Claude. — Allocations de grève, de maladie, Sou du soldat.

*Allemagne.* — Allocations de maladie, de grève, de chômage.

*Suisse.* — Allocations de maladie, de chômage, de grève, de décès. Assistance judiciaire.

### Situation de la législation travailliste et son influence sur l'organisation et ses membres

Pas de changement.

### Autres objets d'intérêt International

*Allemagne.* — Le patronat allemand déclanche l'offensive contre la journée de huit heures.

## Imprimerie de la Maison du Peuple

12, Rue de la Poyat, St-CLAUDE (Jura)

### Spécialité d'Imprimés commerciaux et Administratifs



LE GÉRANT,  
Edmond PONARD.

Imprimerie de la Maison du Peuple — Saint-Claude

### DÉTAIL

## DIAMANTAIRES

Voulez-vous de la bonne poudre de diamant, éclats, boîte ou outils diamantaires achetez chez

### Isidore STIJSEL

Fournisseur Général pour Diamantaires  
134, Rue du Vanneau, à ANVERS

Achat de déchets de Diamants  
Acheteur de fil de cuivre

Rapide expédition pour l'intérieur et l'extérieur

Toutes réparations dans un temps très court

Loupes incomparables, Balances, Pinces  
et Poids métriques contrôlés par l'Etat —

— Réparations de Balances pour Diamantaires —

NOMBREUSES Médailles et Diplômes

### CHÈQUE POSTAL :

## E. PONARD, Diamantaire

8.147, DIJON

## Un Bel Album

La Coopérative *La Fraternelle* vient de faire éditer un superbe **album photographique**.

Tous ses services, magasins et succursales y sont représentés.

Les permanences des organisations ouvrières y ont leur place. Les *Groupes d'Agrement de la Maison du Peuple* y tiennent aussi la leur.

Nous n'avons pas l'intention de faire ici la nomenclature de cet album. Nous n'en citerons que les principales vues.

La Coopérative *Adamas* plongée au fond du ravin de l'*« Abîme »*, dans le magnifique décor des montagnes qui l'entourent. *La Pipe* dans le cadre merveilleux de la vallée du *« Tacon »* où se détache le Pont Suspendu. *Le Diamant*, dont les vastes bâtiments laissent l'impression du travail puissant de l'organisation ouvrière.

Nous citerons, pour compléter ce bref aperçu, cette organisation, fille de toutes les autres : *La Pouponnière*, avec ses belles salles bien propres, ses petits lits bien blancs, où poussent dans le calme du Parc Fédéral, ces beaux bébés, génération nouvelle, espoirs futurs.

Un album ainsi conçu méritait une préface ; elle y est, discrète, mais combien puissante quand nous songeons que tout ce qui suit cette première photographie est le fruit de son œuvre, le fruit de près d'un demi-siècle de son labeur acharné.

Nous ne doutons pas du succès que va remporter cette édition.

Chaque militant, chaque coopérateur voudra posséder ce magnifique recueil.

L'album est vendu dans **tous les magasins et succursales** de *La Fraternelle*.

PRIX : 12 FRANCS